

La conciliation famille-travail- vie personnelle, **ÇA VAUT LE COÛT!**

JANVIER 2020



Ordre du jour de la journée 1

- Accueil et tour de table
- Présentation de la formation-accompagnement et de ses objectifs
- Partie 1 – L'évolution de la famille et du travail
- Partie 2 – La conciliation famille-travail-vie personnelle (CFTV)
- Partie 3 – Les normes du travail et les programmes gouvernementaux
- Partie 4 – Les obstacles de la CFTV
- Partie 5 – Un exemple inspirant



Objectifs de la formation-accompagnement

- **Comprendre** les différents enjeux entourant la conciliation famille-travail-vie personnelle (CFTV)
- **Identifier** les bonnes pratiques en matière de CFTV
- **Analyser** son propre contexte organisationnel
- **Expérimenter** l'implantation ou la bonification des mesures de conciliation travail-famille-vie personnelle dans son contexte de travail



Présentation de la formation-accompagnement

L'évolution de la famille et du travail

Les obstacles et les avantages de la CFTV

La conciliation famille-travail-
vie personnelle (CFTV)

Les normes du travail et les
programmes gouvernementaux

Quelques exemples inspirants



Des «bonnes» mesures de CFTV

La démarche et les outils

Les revendications collectives

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT (6 heures)

Pourquoi la conciliation famille-travail (CFT) est-il le sujet de l'heure?



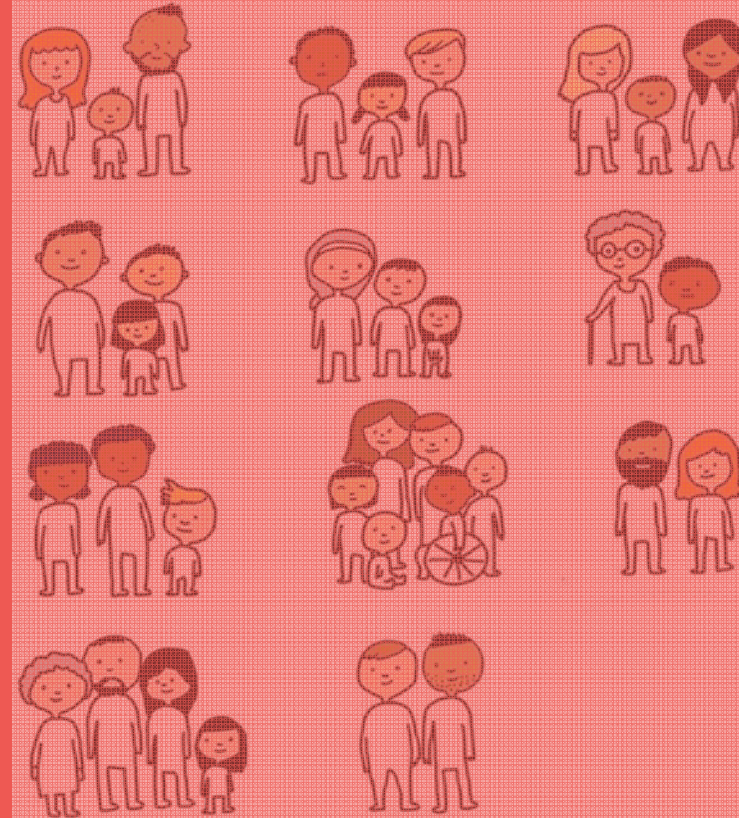
Partie 1 | L'évolution de la famille et du travail



La famille

TOUTES SORTES DE FAMILLES

*Il existe toutes sortes de familles différentes.
Je ne peux pas toutes les dessiner ici, c'est impossible!
Ce qui compte dans une famille, c'est l'amour.*



©Elise Gravel

ET LA TIENN

Activité - Qu'est-ce que la famille?



La famille est plurielle aujourd'hui...

Famille biparentale

Famille monoparentale

Famille pluriparentale

Couple sans enfants

Personne seule

Famille recomposée

Famille homoparentale

Famille adoptive

Famille proche

Famille immigrante

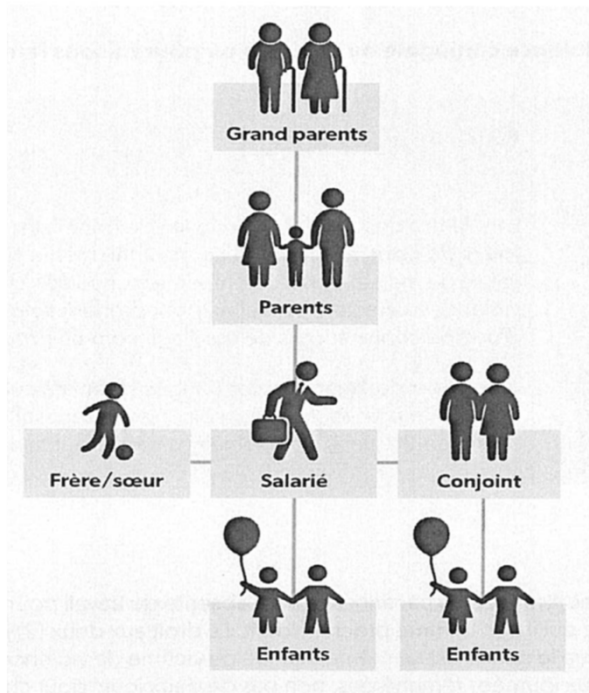
Famille élargie

Ami.es

Famille choisie

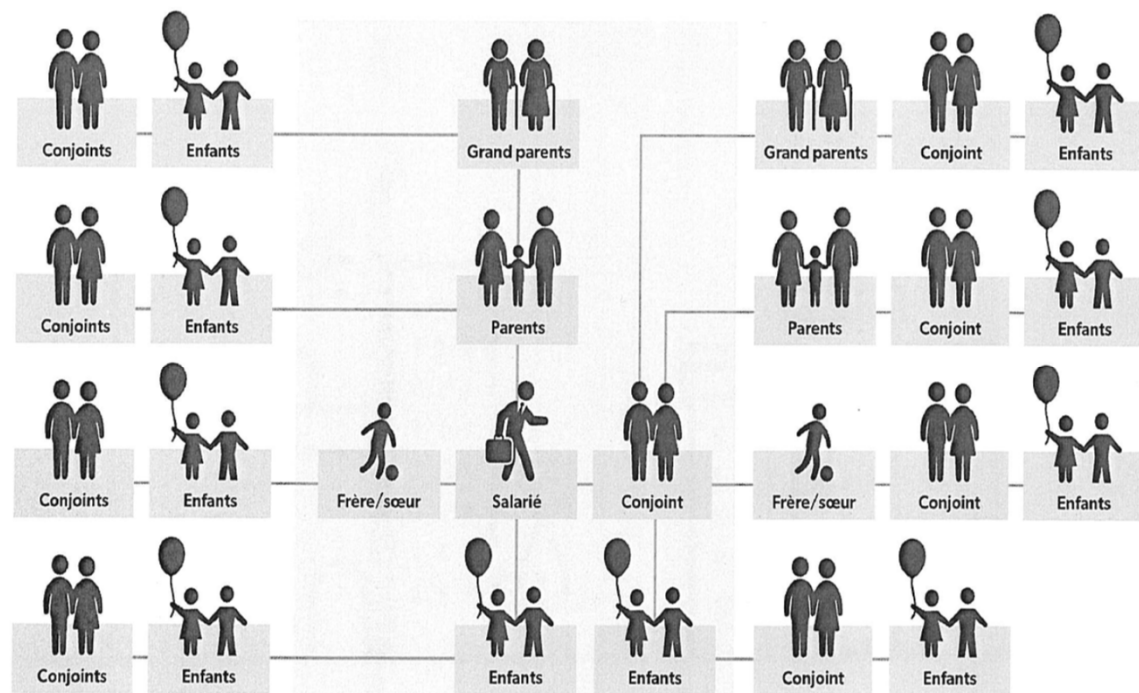


La famille avant la loi 176...



Ancienne disposition – Notion de parent

...et selon les normes du travail au Québec depuis la loi 176 (2018) :



Nouvelle disposition – Notion de parent

Source : Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)



La famille ...

...selon le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) :

« On fait référence aux personnes avec lesquelles la travailleuse et le travailleur ont **un lien de dépendance**, dont la famille, la famille proche, la famille élargie et les amis. »

Source : www.bnq.gc.ca/fr/certification/sante-au-travail/conciliation-travail-famille.html



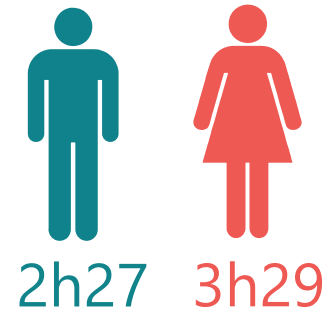
Le travail domestique

« En 2015, **88,7%** des femmes âgées de 15 ans ou plus et **80,7%** des hommes du même groupe d'âge déclarent **participer aux activités domestiques**. Le temps qui y est consacré quotidiennement est toutefois plus élevé chez les premières. Cet écart est particulièrement prononcé entre les mères et les pères de jeunes enfants. »

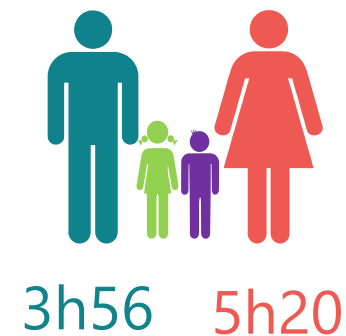
Institut de la statistique du Québec (2018)

Nombre d'heures par jour consacré aux activités domestiques chez la population de 15 ans ou plus, Québec, 2015

Ensemble des ménages avec ou sans enfants

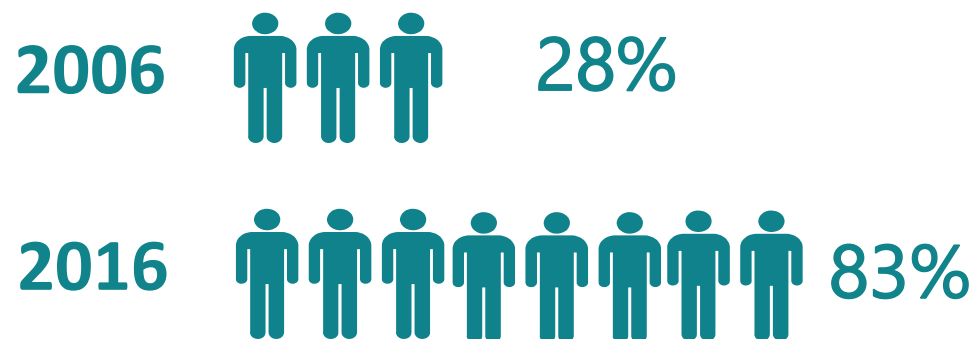


Ensemble des ménages ayant des enfants de 4 ans ou moins



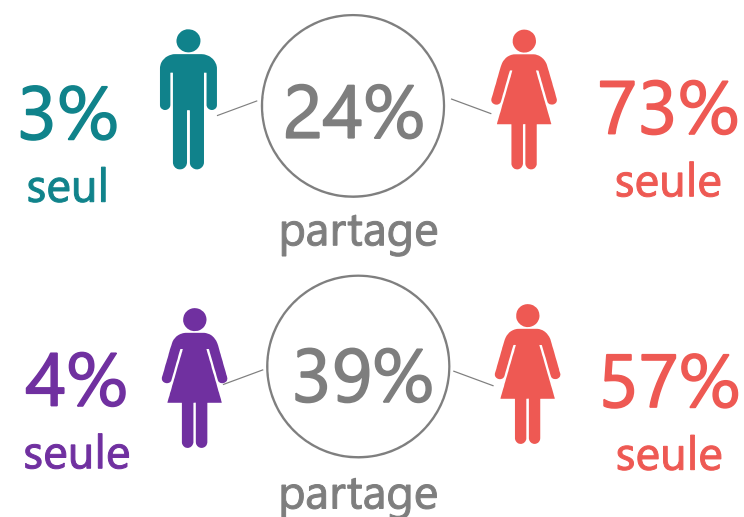
L'éducation et le soins des enfants

○ Congé paternité



Évolution du recours au congé paternité entre 2006 et 2016

○ Congé parental



Répartition des couples selon l'utilisation des prestations parentales, entre 2013 à 2017

Source: http://www.cgap.gouv.qc.ca/publications/CONF_donnee_prest_CG.PDF



La proche aidance

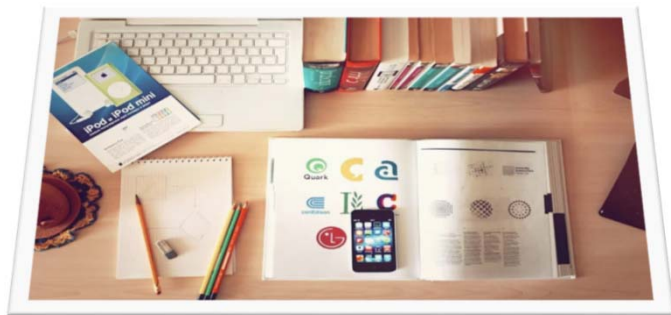


Source: <https://vimeo.com/318836105>



La vie personnelle

○ Études



○ Bénévolat et militantisme





Le travail



Le milieu communautaire : un secteur d'emploi...

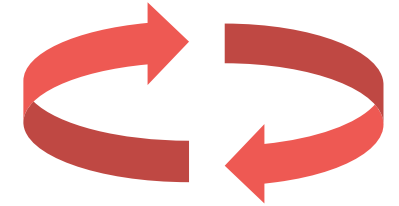
- 5000 organisations employant 60 000 personnes au Québec (des réalités régionales différentes)
- Secteur majoritairement féminin (division sexuelle)
- Des organisations fréquentées et reconnues dans leur communauté, des organisations qui sont là pour durer!
- 40% des organisations ont dans leur rang une ou plusieurs personnes âgées de 50 ans et +
- Un milieu attrayant pour les personnes en début de carrière
- Place à faire pour les personnes issues de l'immigration et pour les personnes en situation de handicap

<https://www.csmoesac.qc.ca>

Source :



...et dans quelles conditions travaillons-nous?



- Le milieu communautaire = pauvreté
- La migration des travailleuses et des travailleurs vers le milieu institutionnel
- Les besoins des populations desservies
- Des équipes fatiguées
- Le roulement de personnel et rétention difficile = La perte des savoirs et de l'expertise
- La question de la relève inquiète



Les réalités des travailleuses et travailleurs

- Les jeunes parents, proches aidants, au études
- Le vieillissement des travailleurs et travailleuses
- Les personnes immigrant.es et les minorités visibles
- Les personnes en situation d'handicap
- Les différences générationnelles



Le choc des générations selon Carol Allain

LE CHOC DES GÉNÉRATIONS

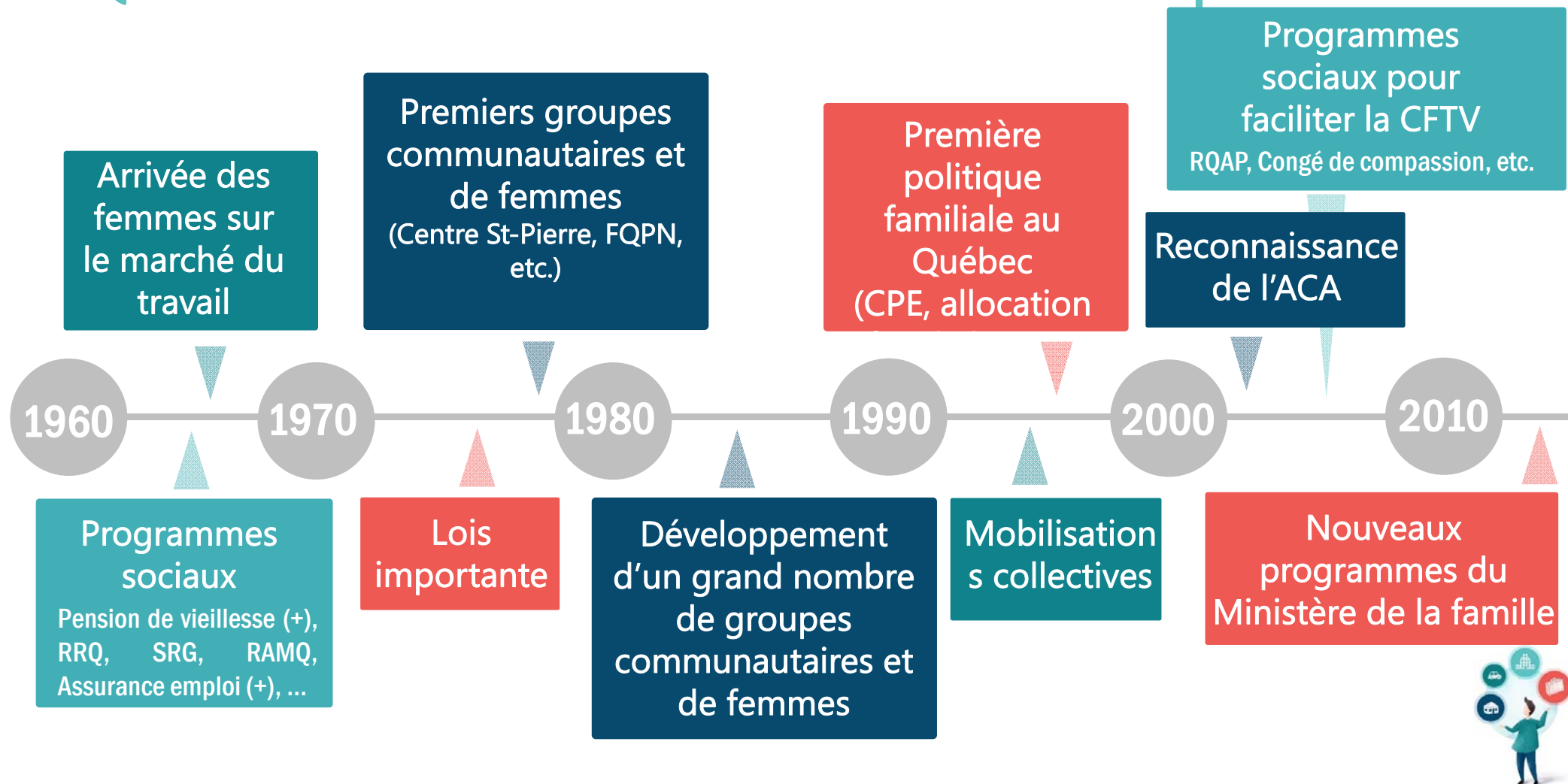


Source: https://www.youtube.com/watch?v=jXR_8roN034



Partie 2 | La conciliation famille- travail-vie personnelle

Le Québec... vers la conciliation famille-travail-vie personnelle



Définition de la conciliation famille-travail-vie personnelle... ...selon Diane-Gabrielle Tremblay (2008) :

« La **conciliation emploi-famille** fait référence à l'idée d'articuler ou de conjuguer les responsabilités professionnelles liées à l'emploi d'une part, et les responsabilités et activités familiales ou personnelles d'autre part.»

Source: Tremblay D-G (2008), Conciliation emploi-famille et temps sociaux, (4 éd.), Presses de l'Université du Québec.



Définition de la conciliation famille-travail-vie personnelle selon le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) :

« La conciliation travail-famille, c'est la recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale ».

Source: <https://www.bnq.gc.ca/fr/>



Définition de la conciliation famille-travail-vie personnelle selon la Coalition pour la conciliation famille-travail-études :

« La conciliation famille-travail-études, c'est la capacité collective à harmoniser, dans le temps, les obligations parentales, familiales, scolaires et sociales avec les exigences du travail, des études et des responsabilités de proche aidance. Il s'agit d'un défi qui concerne plusieurs acteurs. »

Source : <https://ccfte.wordpress.com/>



Définition de la conciliation famille-travail-vie personnelle ...

... selon Nous :

« La conciliation famille-travail-vie personnelle, c'est l'articulation individuelle et collective des différentes sphères de nos vies, qu'elles soient d'ordre familial, professionnel et personnel, tout en tenant compte que les exigences et les responsabilités en terme de conciliation vont évoluer selon les besoins et les réalités des personnes »

Source : Centre St-Pierre & Relais-femmes (2019)



Comment vivons-nous la conciliation famille-travail au Québec?

60% des femmes changeraient d'emploi pour un job offrant de meilleures mesures

62% des parents considèrent la CFT comme une source de stress

Le ¼ des proches aidantes québécoises (241 425 femmes) offrent 10 heures et + en soins par semaine

½ des parents n'utilisent pas les mesures de CFT, ils se débrouillent autrement

37% des personnes diraient oui à une baisse de salaire pour de meilleures mesures de CFT

La moitié des personnes nous disent qu'avoir des mesures de CFT n'est pas suffisant, il faut que la société valorise la CFT.

Au Québec en 2012, 40% des femmes âgées entre 45 et 64 ans étaient proches aidantes

Source : Observatoire des tous petits & Conseil du statut de la femme



Est-ce que cette image vous parle ?



Partie 3 | Les normes du travail et les programmes gouvernementaux

Connaissez-vous bien les normes du travail et les programmes gouvernementaux?

1. L'employeur ne peut pas fixer le moment où l'employé.e prendra ses vacances, cela doit se faire de façon consensuelle.



2. Une femme ayant subi une interruption de grossesse à sa 18ème semaine, pourrait bénéficier d'un congé de maternité de 18 semaines à 55% de son revenu, selon le régime de base du RQAP ou encore d'un congé de 15 semaines à 70% de son revenu selon le régime particulier du RQAP.



3. Selon la définition de la famille du gouvernement fédéral, je peux m'occuper de ma belle-maman qui est en fin de vie dû à la maladie d'Alzheimer et recevoir de prestations de compassion.



Connaissez-vous bien les normes du travail et les programmes gouvernementaux?

4. Considérant que je suis à la pré-retraite et que je travaille seulement 3 jours par semaine, je n'ai pas droit au congé de compassion.



5. Les employé.es n'ont plus besoin des 60 jours de services continu pour disposer des 2 jours de congés payés sur les 5 jours prévus par la Loi sur les Normes du travail lors de la venue d'un bébé (adoption ou naissance).



6. On peut s'absenter de son travail, sans salaire, pour une durée de 2 ans si notre enfant mineur décède.



Connaissez-vous bien les normes du travail et les programmes gouvernementaux?

7. Si ce n'est pas déjà fait, depuis le 1er janvier 2019, votre politique de condition de travail doit inclure 5 jours de congé, dont 1 journée rémunérée, advenant le décès d'un être proche, congé qui s'applique aussi aux animaux de compagnie.



8. Carole travaille depuis 6 mois dans votre organisme. Elle vous confie qu'elle a décidé de quitter son conjoint qui lui fait subir de la violence conjugale. Elle nomme avoir téléphoné à la CNESST qui lui a assuré que dans cette situation, elle pouvait s'absenter de son travail durant 26 semaines, sans salaire, sur une période de 12 mois. Est-ce vrai?



9. Naïma tient absolument à ce que tous les jours fériés qui tombent les lundis soient mis en banque. Comme elle ne travaille jamais cette journée-là, c'est une bonne façon de cumuler du temps qu'elle pourra reprendre plus tard. Sa coordination refuse. Naïma est en droit de l'exiger!



Connaissez-vous bien les normes du travail et les programmes gouvernementaux?

10. Nous disposons d'un congé d'une durée maximale de 16 semaines pour prendre soin d'une personne ou d'un parent atteint d'une maladie ou d'un accident grave. Par contre, il faut avoir 3 mois de service continu chez le même employeur pour en bénéficier.



11. La direction d'une maison d'hébergement veut changer la journée de la réunion hebdomadaire de l'équipe de travail. Cela implique que l'intervenante de nuit devra rester 2h30 de plus à son poste 1 mercredi sur 4. Selon la loi, l'intervenante peut refuser.



12. Pierre s'est récemment séparé et a obtenu la garde partagée. Il vous demande de l'accommoder pour son horaire et vous propose de travailler 45h la semaine où il est sans ses enfants et 35h lorsqu'ils sont avec lui. Vous lui dites non, car cela impliquerait de lui payer des heures supplémentaires et en plus, il vous faudrait l'accord de la CNESST.



Changements à la loi sur les normes du travail en matière de CFTV (loi 176)

- Vacances annuelles
- Jours fériés
- Proche aidant.e et parent
- Maladie et obligations familiales
- Période d'absence lors d'un décès ou d'une disparition
- Violence conjugale et violence à caractère sexuel
- Naissance et adoption
- Horaire de travail
- Étalement des heures de travail

Source : Ordre des conseillers en ressources humaines agréées (2018), Guide pratique : changements à la loi sur les normes du travail (projet loi 176), http://www.portailrh.org/guides/Guide-LNT_Ordre-des-CRHA_VF.pdf



Les différents modèles de conciliation famille-travail à l'international (Tremblay, 2008)

Modèle non-interventionniste



États-Unis
Royaume-Uni

Modèle de l'alternance entre emploi et famille



Allemagne
Italie
Luxembourg
Pays-Bas

Modèle de la conciliation entre emploi et famille

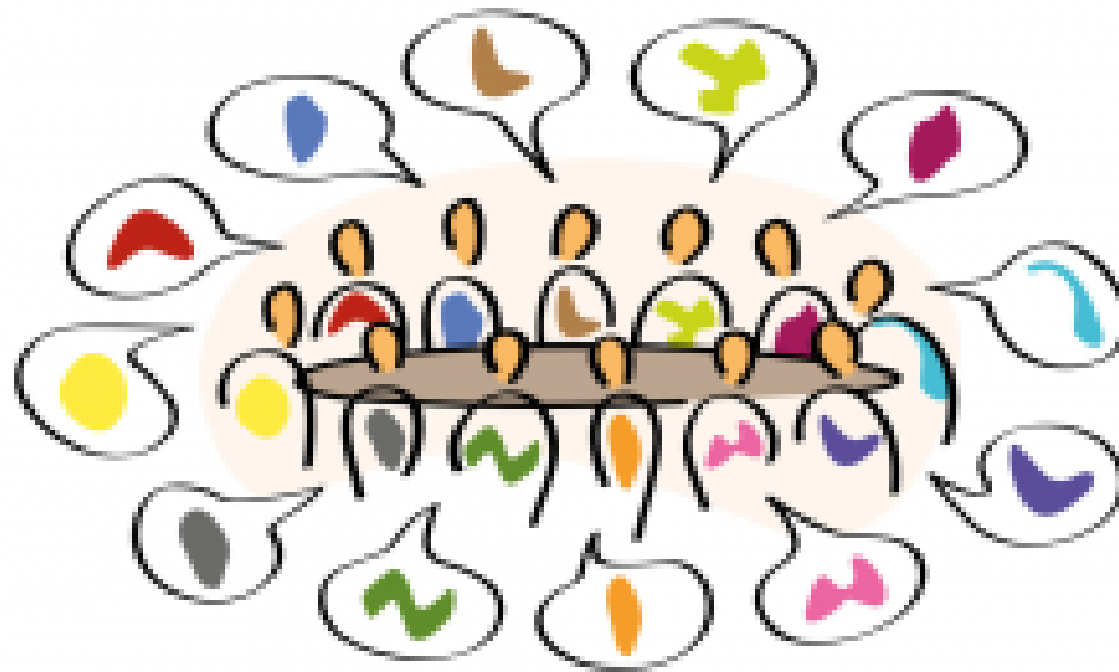


Suède
France
Québec



Partie 4 | Les obstacles et les avantages de la CFTV

Activité – La Conciliation famille travail dans vos organisations?



Activité – La Conciliation famille travail dans vos organisations?

1. Quels sont les défis et les obstacles rencontrés dans vos organisations en matière de CFTV ?

2. Quels sont les impacts sur les employé.es? (personnels et professionnels), sur l'équipe de travail et sur l'organisation?



Les obstacles à la mise en place et à l'application de mesures de CFTV dans nos organisations

- La petite taille des équipes
- La surcharge de travail
- Les horaires atypiques
- La nature de la tâche et des services
- Le roulement de personnel
- Les échéanciers serrés
- Un dossier non prioritaire
- Un financement insuffisant

Ajouter des mesures
va nous coûter trop
cher !

\$\$\$\$\$\$\$\$

L'organisme est trop
petit pour mettre en
place des mesures!

La nature des services
rendus par mon
organisme ne nous le
permet pas !



Les obstacles à la mise en place et à l'application de mesures de CFTV dans nos organisations

Les mesures de CFTV sont très utiles pour les personnes qui ont de jeunes enfants.

Notre organisme comporte plusieurs secteurs avec des réalités très différentes, il sera alors difficile d'offrir la même chose à tout le monde!

- Équité
- La socialisation sexuée
stéréotypes sexistes
- Le type de gestion
- Des attentes individuelles et organisationnelles divergentes
- Le sentiment de culpabilité /le sentiment de responsabilités

« Jusqu'ici tout va bien » ou la gestion du cas par cas dans l'informel : C'est vrai mais!



Les coûts de ce manque de mesures sont astronomiques...

- Sur la santé mentale et physique des employé.es
- Sur la vie conjugale et familiale des employé.es
- Sur le milieu de travail
- Sur les organisations, le système de santé et la collectivité



Partie 5 | Un exemple inspirant

Famijeunes

Source: <https://www.youtube.com/watch?v=J-Mz6oEdhmc>



Vos réactions?

Vos commentaires?



Préparation de l'exercice pratique pour la suite.



Merci
et
bonne soirée!!!

Pour un accompagnement ou un complément d'information :

Valérie Boucher

Formatrice au Centre St-Pierre

 (514) 524-3561 poste 407

 vboucher@centrestpierre.org

Audrey Bernard

Formatrice à Relais-femmes

 (514) 878-1212 poste 1309

 abernard@relais-femmes.qc.ca

Merci et à bientôt!!!

